

Délibération DEL-CC-2025-039

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 18 MARS 2025

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le dix-huit mars deux mille vingt-cinq, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 75 – Quorum : 38

Présents (57) : Pierre-Yves MAROLLEAU, Emmanuelle MENARD, Claude POUSIN, Johnny BROSSEAU, Nicole COTILLON, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Jérôme BARON, Pascal LAGOGUEE, Gilles PETRAUD, François MARY, Bruno BODIN, Dany GRELLIER, Yves CHOUTEAU, Pierre BUREAU, Anne-Marie REVEAU, Cécile VRIGNAUD, Dominique REGNIER, Jean-Yves BILHEU, Serge BOUJU, Thierry MAROLLEAU, Sébastien GRELLIER, Joël BARRAUD, Jean Claude METAIS, Christine SOULARD, Philippe AUDUREAU, Anne-Marie BARBIER, Bérangère BAZANTAY, Sylvie BAZANTAY, Jean-Marc BERNARD, Sophie BESNARD, Jean-Pierre BODIN, Bernard CARTIER, Armelle CASSIN, Julie COUTOIS, Pascale FERCHAUD, Jean-Baptiste FORTIN, Marie GAUVRI, Jean-Paul GODET, Catherine GONNORD, Aurélie GREGOIRE, Claudine GRELLIER, Jean-Jacques GROLLEAU, Emmanuelle HERBRETEAU, Etienne HUCAULT, Jean-Louis LOGEAS, Vincent MAROT, Jean-François MOREAU, Roland MOREAU, Pierre MORIN, Stéphane NIORT, Maryse NOURISSON-ENOND, Denis PRISSET, Sylvie RENAUDIN, Patricia TURPEAU, Véronique VILLEMONTAIX, Patricia YOU

Pouvoirs (10) : Florence BAZZOLI pouvoir à Pierre MORIN, Nathalie BERNARD pouvoir à Serge BOUJU, André BOISSONNOT pouvoir à Sylvie BAZANTAY, Marie-Line BOTTON pouvoir à Johnny BROSSEAU, Yannick CHARRIER pouvoir à Jean-François MOREAU, Muriel HELOU-DEVILLERS pouvoir à Jean Claude METAIS, Rachel MERLET pouvoir à Sébastien GRELLIER, Nathalie MOREAU pouvoir à Véronique VILLEMONTAIX, Karine PIED pouvoir à Denis PRISSET, Rodolphe ROUE pouvoir à Dany GRELLIER

Absents (18) : Claire PAULIC, Florence BAZZOLI, Jacques BELIARD, Nathalie BERNARD, André BOISSONNOT, Marie-Line BOTTON, Yannick CHARRIER, Stéphanie FILLON, Pascal GABLY, Muriel HELOU-DEVILLERS, Odile LIOUSRI-DROCHON, Rachel MERLET, Nathalie MOREAU, Karine PIED, Philippe ROBIN, Rodolphe ROUE, Corinne TAILLEFAIT, Dominique TRICOT

Date de convocation : 12-03-2025

Secrétaire de séance : Madame Nicole COTILLON

FINANCES

Budget annexe Régie à autonomie financière Transport - Vote du budget primitif 2025

Annexes : Présentation synthétique, Liste des opérations votées au Budget primitif 2025

Vu les articles L1612-1 à L1612-19 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets ;

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation ;

Considérant les annexes jointes.

Il s'agit de voter le Budget Primitif concernant le budget annexe Transport public comprenant le transport scolaire ainsi que les lignes commerciales et le transport solidaire, tel que présenté en annexe. C'est un budget doté d'une Régie à autonomie financière et soumis à la TVA.

Le conseil communautaire, est invité à :

- **adopter le budget primitif 2025 du budget annexe Régie à autonomie financière « Transport », avec reprise anticipée des résultats antérieurs conformément au compte de gestion, arrêté en dépenses et en recettes, à la somme de 7 518 686,52 € ;**

Section de fonctionnement	5 825 818,00 €
Section d'investissement	1 692 868,52 €

- **voter le budget annexe Régie à autonomie financière « Transport » conformément à la nomenclature M 43 par nature, avec un contrôle au niveau du chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement.**
- **adopter cette délibération, par 67 voix Pour, 0 voix Contre, et 0 Abstentions,**
- **autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Après en avoir délibéré,

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Pierre-Yves MAROLLEAU,

2 8 MARS 2025

Transmis en préfecture le

Notifié ou publié le **2 8 MARS 2025**

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de cet acte

-informe que le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de deux mois
à compter de la présente notification/ou publication.



Liste des opérations votées au Budget Primitif 2025

Opération		Report de crédit	Budget Primitif	Total Budget
00013	REALISATION D UN SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE	- €	20 000,00 €	20 000,00 €
00015	MATERIEL ET MOBILIERS DIVERS	- €	2 800,00 €	2 800,00 €
23003	COVOITURAGE	- €	200 000,00 €	200 000,00 €
23004	BILLETTEQUE	- €	46 213,52 €	46 213,52 €
	Opérations d'investissement	- €	269 013,52 €	269 013,52 €

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 825 818,00	5 825 818,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	5 825 818,00	5 825 818,00
---	--------------	--------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 692 868,52	746 610,40

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	59 285,61
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 886 972,51

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 692 868,52	1 692 868,52
---	--------------	--------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	7 518 686,52	7 518 686,52
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	4 499 884,97	0,00	4 864 979,00	4 864 979,00	4 864 979,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	296 700,00	0,00	329 520,00	329 520,00	329 520,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	127 480,00	0,00	139 080,00	139 080,00	139 080,00
Total des dépenses de gestion des services		4 924 064,97	0,00	5 333 579,00	5 333 579,00	5 333 579,00
66	Charges financières	16 225,00	0,00	10 016,00	10 016,00	10 016,00
67	Charges exceptionnelles	74 225,00	0,00	4 200,00	4 200,00	4 200,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	160,00		100,00	100,00	100,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	301,97		326,12	326,12	326,12
Total des dépenses réelles d'exploitation		5 014 976,94	0,00	5 348 221,12	5 348 221,12	5 348 221,12
023	Virement à la section d'investissement (6)	249 269,93		361 492,88	361 492,88	361 492,88
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	67 293,00		116 104,00	116 104,00	116 104,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		316 562,93		477 596,88	477 596,88	477 596,88
TOTAL		5 331 539,87	0,00	5 825 818,00	5 825 818,00	5 825 818,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 825 818,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	2 891,00	2 891,00	2 891,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 602 772,00	0,00	3 579 072,00	3 579 072,00	3 579 072,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	161 000,00	0,00	480 000,00	480 000,00	480 000,00
74	Subventions d'exploitation	34 750,00	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		3 798 522,00	0,00	4 085 963,00	4 085 963,00	4 085 963,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 216 000,00	0,00	1 725 000,00	1 725 000,00	1 725 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		5 014 522,00	0,00	5 810 963,00	5 810 963,00	5 810 963,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	12 489,00		14 855,00	14 855,00	14 855,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		12 489,00		14 855,00	14 855,00	14 855,00
TOTAL		5 027 011,00	0,00	5 825 818,00	5 825 818,00	5 825 818,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 825 818,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	462 741,88
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	501 751,34	0,00	269 013,52	269 013,52	269 013,52
	Total des dépenses d'équipement	501 751,34	0,00	269 013,52	269 013,52	269 013,52
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 936 000,00	0,00	1 409 000,00	1 409 000,00	1 409 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 936 000,00	0,00	1 409 000,00	1 409 000,00	1 409 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 437 751,34	0,00	1 678 013,52	1 678 013,52	1 678 013,52
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	12 489,00		14 855,00	14 855,00	14 855,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	12 489,00		14 855,00	14 855,00	14 855,00
	TOTAL	2 450 240,34	0,00	1 692 868,52	1 692 868,52	1 692 868,52

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 692 868,52
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	88 914,26	59 285,61	0,00	0,00	59 285,61
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	393 858,08	0,00	269 013,52	269 013,52	269 013,52
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	482 772,34	59 285,61	269 013,52	269 013,52	328 299,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Total des recettes réelles d'investissement		482 772,34	59 285,61	269 013,52	269 013,52	328 299,13
021	Virement de la section d'exploitation (4)	249 269,93		361 492,88	361 492,88	361 492,88
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	67 293,00		116 104,00	116 104,00	116 104,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		316 562,93		477 596,88	477 596,88	477 596,88
TOTAL		799 335,27	59 285,61	746 610,40	746 610,40	805 896,01

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	886 972,51
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 692 868,52
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	462 741,88
---	-------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.